



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 7, 29 juin 2017

- Résumé climatique, risques associés et avancement.
- Insectes : mouches; thrips; vers gris et teigne du poireau.
- Maladies : mildiou; brûlure de la feuille; pourriture blanche; fusariose du plateau; charbon et tache à identifier.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET AVANCEMENT

Les conditions climatiques, la chaleur et l'humidité, ont favorisé la croissance de tous les légumes de la famille des alliums. En Montérégie-Ouest, les récoltes d'oignons verts semés débutent et les oignons plantés forment leur bulbe. Les plantations autour de la Capitale-Nationale accusent cependant encore un retard de croissance. La récolte de la fleur d'ail débute sur les sites plus frais et s'achève sur plusieurs sites du sud de la province.

Le taux d'humidité du sol est convenable en général malgré les quantités de pluie reçues qui ont été variables selon les localités (voir la [carte des précipitations](#)). La fréquence des pluies et les vents ont fait en sorte que les traitements ont parfois été difficiles à réaliser.

On observe, dans la région de Cowansville des champs d'ail et de poireau fortement endommagés par la grêle et les pluies fortes. En Montérégie-Ouest et dans la Capitale-Nationale, on ne rapporte, pour l'instant, pas de dommages dans les alliums provoqués par ces épisodes de grêle des 25 et 27 juin. Rappelons que, dans les champs affectés par la grêle, on suggère de revenir le plus rapidement possible avec un fongicide à large spectre afin d'éviter que les pathogènes ne profitent des blessures pour infecter les plants abimés.

Plusieurs champs d'oignons secs de Montérégie-Ouest et de Lanaudière présentent des symptômes de phytotoxicité, parfois sévères, dus aux applications d'herbicides, particulièrement de Goal et de Pardner. Notez que les champs d'oignon affectés pas les fortes pluies et la grêle sont davantage susceptibles d'être endommagés par les herbicides. Ces événements ayant pour effet d'altérer la couche cireuse qui protège le feuillage, il faut attendre que les plants aient bien récupéré avant d'intervenir.

INSECTES

Mouches

En Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, les captures de mouches de l'oignon diminuent graduellement, mais celles de mouches du semis de la deuxième génération sont en augmentation. Les dommages observés ont généralement peu d'impact sur le rendement, sauf dans les champs où il y avait déjà un problème de densité.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les larves de diptères ayant causé des dommages plus tôt ce printemps ont été identifiées par séquençage ADN comme étant des larves de mouche du semis (*Delia platura*).

Thrips

En Montérégie-Ouest, on retrouve de plus en plus de plants porteurs de thrips et le nombre de thrips par plant augmente. Plusieurs interventions ont été faites. Dans certains cas où il n'y a pas eu de traitement, les populations augmentent rapidement. Dans l'oignon espagnol en Montérégie-Est et Lanaudière, les populations de thrips sont encore relativement faibles et aucune intervention n'a été effectuée.

Vers gris

Les vers gris sont fréquemment observés en Montérégie-Ouest. Ils sont parfois de très bonne taille et font passablement de dommages. Plusieurs traitements ont été réalisés. Leur présence est aussi rapportée dans les autres régions, mais, dans ces cas, le dommage observé justifie rarement une intervention.

Teigne du poireau

Le deuxième vol débute très lentement sur la majorité des sites de piégeage du sud de la province. Sauf sur un site en Montérégie-Ouest (39 captures) et un autre dans Lanaudière (15 captures), le nombre de capture hebdomadaire est demeuré inférieur à 6. Selon [la carte de prévision des vols de la teigne](#), le deuxième vol devrait pourtant être bien amorcé sur ces régions. Étant donné que le premier vol a été plus faible qu'à l'habitude, il est probable que le deuxième sera également moins important. Des traitements sont néanmoins à prévoir dans les prochaines semaines.

Stratégie d'intervention contre la deuxième génération :

Un ou deux traitements insecticides peuvent être effectués contre cette génération. Un seul traitement est généralement suffisant si la première génération a été peu importante (peu ou pas de dommages, peu de captures). Deux traitements sont recommandés si la première génération a causé des dommages significatifs. Il est aussi recommandé de tenir compte des dommages causés par cette deuxième génération durant les années précédentes sur la ferme (historique des dommages). Notez aussi que si vous désirez traiter avec un produit à base de Bt (ex : BIOPROTEC), il est toujours préférable d'opter pour la stratégie à deux traitements.

Pour les fermes où du piégeage est effectué :

- Stratégie à un traitement : Intervenez environ 10 jours après la date qui correspond au pic de capture des papillons.
- Stratégie à deux traitements : Effectuez le premier traitement environ 3 jours après la date correspondant au pic d'activité des papillons et le deuxième traitement, 14 jours après le premier.

Pour les fermes où aucun piégeage n'est effectué, le tableau ci-dessous indique les dates d'intervention recommandées. Notez cependant que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ se situe dans un secteur plus chaud de la région ou s'il dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé dans un secteur plus frais (au nord ou en altitude), intervenez 2 ou 3 jours plus tard.

Région	Dates approximatives
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	<ul style="list-style-type: none">• Avec 2 traitements : 8 et 22 juillet• Avec 1 traitement : 15 juillet
Lanaudière et Laurentides	<ul style="list-style-type: none">• Avec 2 traitements : 10 et 24 juillet• Avec 1 traitement : 17 juillet
Autres régions	Dates à venir

Le bulletin suivant fournit davantage d'informations : [La teigne du poireau : stratégie de lutte.](#)

MALADIES

Le **mildiou** (*Perenospora destructor*) rapporté il y a deux semaines en Montérégie-Ouest est sous contrôle. La régie fongicide demeure serrée. Pour plus de détails sur le mildiou, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'[avertissement N° 9](#) du 3 juillet 2015.

En Montérégie-Ouest, les décomptes de taches causées par la **brûlure de la feuille** (*Botrytis squamosa*) sont encore relativement bas. On observe les symptômes sur les vieilles feuilles alors que les nouvelles feuilles sont encore intactes. Les interventions fongicides préventives se poursuivent. Dans Lanaudière des taches de botrytis sont observés sur les plants, ces dernières étant plus nombreuses dans les champs où la présence de mauvaises herbes nuit à l'aération.

En Montérégie-Ouest, on retrouve de la **pourriture blanche** surtout dans l'oignon rouge planté. Quant aux symptômes de **fusariose du plateau**, ils demeurent stables. Quelques cas de fusariose sont aussi observés dans Lanaudière.

De nouveaux cas de **charbon** (*Urocystis magica*) sont encore rapportés dans les champs d'oignons secs semés de Montérégie-Ouest. À ce stade-ci de la saison, la seule chose qui peut être faite est l'arrachage et la destruction hors du champ des plants malades afin de réduire la banque de spores pour les années subséquentes. Les fermes avec un historique de charbon doivent privilégier de longues rotations. Pour plus de détails sur la maladie, consultez l'[avertissement N° 9](#) du 3 juillet 2014.

Des cas de **brûlure stemphylienne ou moisissure noire** (*Stemphylium vesicarium*) sont à confirmer. On rapporte des symptômes pouvant être associés à ce pathogène sur trois fermes en Montérégie-Ouest, dans l'oignon vert et dans l'oignon sec. Les taches causées par *Stemphylium* peuvent parfois être confondues avec celles occasionnées par d'autres pathogènes, tel *Alternaria porri* (tache pourpre). Historiquement, la brûlure stemphylienne était considérée comme un ennemi secondaire s'attaquant au feuillage des oignons déjà partiellement endommagé par d'autres maladies ou suite à des dégâts climatiques. Cependant, les producteurs d'Ontario et du nord-est des États-Unis ont subi durant les dernières années des dommages considérables reliés directement à ce pathogène, ce qui semble indiquer que des souches plus agressives ce seraient développées. Un suivi rigoureux des cas observés sera donc réalisé.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, agente de rédaction, Carl Dion Laplante, agronome et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP. La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.